

L'Ifla : collègues et causes du monde entier

Gwynneth Evans

Volume 54, numéro 1, janvier–mars 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1029252ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1029252ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Evans, G. (2008). L'Ifla : collègues et causes du monde entier. *Documentation et bibliothèques*, 54(1), 35–39. <https://doi.org/10.7202/1029252ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2008

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'Ifla : collègues et causes
du monde entier

GWYNNETH EVANS*

gwynnethevans@sympatico.ca

PAR ESSENCE, LES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES d'associations professionnelles sont complexes. Fondée en 1927, l'Ifla a connu une longue et remarquable histoire. Ses dirigeants ont ressenti le besoin de « lire les signes des temps » et d'apprendre du contexte dans lequel interviennent les bibliothécaires. Depuis la fin des années 1990, la Fédération a refondu ses statuts, revu sa structure et ses façons de faire, clarifié ses objectifs et ses principes. Comme dans de nombreuses organisations, le changement y représente la seule constante. La communication au sein de l'organisation et avec les partenaires ou les intervenants se fonde maintenant sur un élément essentiel, un modèle lui permettant d'interpréter son rôle, lequel est constitué de trois volets : société, profession et membres.

L'Ifla est une organisation indépendante, internationale, non gouvernementale et sans but lucratif. Elle a pour objectifs de promouvoir des normes élevées pour l'acquisition et la fourniture de services d'information et de bibliothèque, d'encourager la reconnaissance de l'apport des bonnes bibliothèques ou des bons services d'information et de représenter les intérêts de ses membres dans le monde.

Pour la réalisation de ces objectifs, la Fédération s'appuie sur les valeurs fondamentales suivantes :

- la reconnaissance des principes de liberté d'accès à l'information, aux idées et aux œuvres d'imagination et de liberté d'expression mentionnées dans l'article 19 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* ;
- la certitude que les personnes, les collectivités et les organisations ont besoin d'un accès universel et équitable à l'information, aux idées et aux œuvres d'imagination pour leur bien-être social, éducatif, culturel, démocratique et économique ;
- la conviction que la fourniture de services de bibliothèques et d'information aide à garantir cet accès ;
- l'obligation de permettre à tous les membres de la Fédération de s'engager et de bénéficier de ses activités sans égard à différents facteurs : citoyenneté, handicap, origine ethnique, sexe, situation

géographique, langue, opinion politique, race ou religion^{1,2}.

Comme toute déclaration d'intention, la formulation semble simple et directe, mais la mise en œuvre, grâce à une reconnaissance de la diversité et de l'esprit d'inclusion, constitue à la fois une occasion et un défi.

Le cadre conceptuel des trois volets d'intervention de l'Ifla facilite la compréhension et aide les membres à donner un contenu concret à ses déclarations et à les orienter vers l'action.

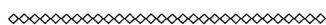
Le volet société recouvre le rôle et l'influence des bibliothèques et des services d'information dans la société et les problèmes contextuels qui conditionnent ou limitent leur environnement. Ces questions sont examinées actuellement par des comités tels que le Comité sur la liberté d'accès à l'information et sur la liberté d'expression (FAIFE), celui sur le droit d'auteur et autres problèmes juridiques (CLM), le Comité international du Bouclier bleu (CIBB) pour la sauvegarde et la restitution des biens de la culture et des collections, et les cellules de sensibilisation auprès des organismes internationaux et des instances telles que le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), où se retrouvent les hommes et femmes politiques, les décideurs, les enseignants, les membres de l'industrie de l'information, de la technologie, des industries culturelles et les usagers de tous âges et de tous les secteurs.

Le volet profession regroupe les questions traitées depuis longtemps par les programmes fondamentaux comme le Développement des bibliothèques dans le tiers-monde (ALP), l'Alliance Ifla — Conférence des directeurs de bibliothèques nationales pour les normes bibliographiques (ICABS), la Préservation et conservation (PAC), l'Unimarc et plus de 45 sections et groupes de discussion coordonnés par huit divisions. Ces activités — manifestes, enquêtes, normes, directives, rapports de recherche, publications — sont au cœur de la pratique professionnelle et permettent aux bibliothèques et services de documentation de mieux remplir leurs missions et de répondre adéquatement aux besoins des lecteurs d'un environnement en mutation rapide. Le secteur d'intérêts, avec l'ajout de compétences et d'expériences en matière de représentation, de sensibilisation et de communication, vient renforcer efficacement le volet sociétal.

* Directrice générale des Programmes nationaux et internationaux à la Bibliothèque nationale du Canada entre 1993 et 2002. Membre de deux sections de l'Ifla, celle des bibliothèques scolaires et celle sur la lecture. Elle fut secrétaire et présidente de cette dernière de 1999 à 2007 et membre du Comité professionnel et du Conseil d'administration de 2005 et 2007.

1. Le site Web de l'IFLA : <http://www.cifla.asso.fr/accueilifla/accueilifla.htm>.
2. *Ibid* : <http://www.cifla.asso.fr/accueilifla/troispiliers.htm>.

La Fédération compte plus de 45 sections et plusieurs groupes de discussion.



Le volet membres est évidemment central pour l'Ifla. On y trouve les services offerts aux membres, comme la gestion des adhésions, les congrès et les publications. L'organisation se propose de consolider ce secteur à l'occasion du Congrès de Québec.

Structure de l'Ifla

La Fédération compte plus de 45 sections et plusieurs groupes de discussion. Des sections existent depuis longtemps, parce que les professionnels de différentes régions du monde ont souhaité discuter, échanger, apprendre et présenter leurs analyses des besoins, leurs politiques et pratiques pour répondre aux nécessités de leur époque. D'autres sections et groupes de discussion sont plus récents. La création en repose sur l'identification d'un besoin persistant et professionnel par un groupe de membres. Ces derniers suivent un processus formel de création d'un groupe supervisé par le Comité professionnel.

La première division intègre les champs d'intérêt des bibliothèques nationales, des bibliothèques parlementaires, des bibliothèques universitaires et de recherche. Cette division compte de nombreux membres de longue date.

La deuxième division regroupe un certain nombre de bibliothèques spécialisées et différents types de bibliothèques : bibliothèques gouvernementales, bibliothèques de sciences sociales, bibliothèques de géographie et cartothèques, bibliothèques de sciences et technologie, bibliothèques médicales et biologiques, bibliothèques d'art, bibliothèques de généalogie et histoire locale et bibliothèques juridiques. Ces sections organisent des activités correspondant à leurs groupes d'utilisateurs et à leurs collections, mais collaborent également aux programmes et aux projets de recherche de plusieurs bibliothèques spécialisées.

La troisième division regroupe les bibliothèques au service des citoyens : bibliothèques publiques, bibliothèques pour personnes handicapées, bibliothèques pour enfants et jeunes adultes, bibliothèques scolaires et centres de ressources, bibliothèques pour les non-voyants, bibliothèques de communautés multiculturelles et bibliothèques métropolitaines.

La quatrième division, celle du contrôle bibliographique, comporte quatre sections : bibliographie, catalogage, classification et indexation et, enfin, gestion du savoir.

La division suivante se concentre sur les collections et les services : acquisition et développement des collections, fourniture de documents et partage des ressources, journaux, publications officielles et information gouvernementale, livres rares et manuscrits, publications en série et ressources en continu, services de référence et de renseignements bibliographiques.

La sixième division rapproche plusieurs champs d'intérêt des bibliothèques en matière de gestion et de technologie : préservation et conservation, bâtiment et équipement, technologie de l'information, statistiques et évaluation, gestion et marketing, audiovisuel et multimédia, enfin, gestion des associations de bibliothécaires. Le groupe de discussion des jeunes professionnels travaille sous la direction de la section des associations et offre de multiples possibilités de participation aux jeunes diplômés.

La septième division porte sur l'enseignement et la recherche. Elle est formée de six sections : éducation et formation, théorie et recherche, alphabétisation et lecture, formation permanente et stages, histoire des bibliothèques et maîtrise de l'information.

La dernière division, la huitième, regroupe les sections régionales d'Afrique, d'Amérique latine, des Antilles, d'Asie et d'Océanie. Les membres de ces groupes peuvent aussi être membres d'autres sections.

Lors de leur adhésion, les membres de la Fédération (avant tout des associations et des établissements) choisissent les sections auxquelles ils désirent participer. Chacune d'elles est dirigée par un Comité permanent formé de 20 membres au maximum, nommés ou élus par les associations et les établissements ayant payé leur cotisation à la section concernée. Le bureau, élu tous les deux ans par les membres du Comité permanent, ainsi que les membres élaborent les projets de la section et les mettent en œuvre en tenant compte du plan stratégique de l'Ifla, des champs d'intérêts ainsi que des priorités et des thèmes à l'ordre du jour. Autrement dit, le travail de chaque section s'effectue selon une orientation qui laisse place à une certaine souplesse. Pour planifier le Congrès et le travail annuels, il est recommandé de faire équipe avec d'autres sections et de collaborer avec des organisations extérieures, telles que l'Unesco ou une association internationale spécialisée. Chaque section dispose d'un petit budget de gestion, établi en fonction du nombre de membres payants, et peut faire une demande de fonds, chaque année, auprès du Comité professionnel.

Avant de décider de participer à un programme, il est recommandé de consulter le site Web des sections. Sous le titre « Activités et services »³, on verra les sujets abordés par chacune, les appels de communications et, donc, les thèmes des séances. Si on a des questions, on écrira aux membres du bureau. Afin de faire avancer les questions touchant leur spécialisation, ces derniers

3. Peter Johan Lor, « IFLA: Looking to the Future » OpenUP, mars 2007. Consulter : [http://www.up.ac.za/dspace/bitstream/2263/2623/1/Lor_IFLA\(2006\).pdf](http://www.up.ac.za/dspace/bitstream/2263/2623/1/Lor_IFLA(2006).pdf) (en anglais seulement).

travaillent toute l'année à la réussite de la séance tenue lors du Congrès. On vérifiera l'heure à laquelle le Comité permanent se réunira la veille de la cérémonie d'ouverture du Congrès annuel et le lendemain de la clôture. En assistant à cette réunion, on glanera des données de première main. Il arrive que les sections tiennent des réunions avant le Congrès, lesquelles accueillent des personnes qui ne participent pas à tout le Congrès. Plusieurs sections se servent de listes de discussion. La liste générale s'appelle Ifla-L.

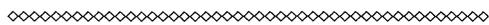
Dans bien des cas, la réunion du Comité permanent est l'occasion de nouer des liens au niveau local concernant les activités de la Fédération. Les participants assistent aux réunions et discutent des programmes poursuivis au cours de l'année par courriel ou lors de réunions d'échange. Avec le temps, on prend conscience de l'importance des engagements et de l'intérêt que les professionnels accordent aux causes communes. Pour l'individu et son établissement, l'impact du réseautage s'accroît avec le temps et la participation.

Gouvernance

L'Assemblée générale des membres est l'organe directeur de la Fédération. Elle se compose de tous les membres votants et se réunit chaque année à l'occasion du Congrès. Tous les deux ans, ses membres élisent également le futur président, dit « président élu », et un certain nombre de membres du Conseil d'administration qui se chargeront de superviser l'exécution des politiques et stratégies ainsi que la gestion des actifs et des ressources de l'Ifla⁴. Les autres membres du Conseil sont élus par les divisions. Les personnes choisies siègent au Comité professionnel avec le futur président et deux membres du Conseil d'administration. Le Comité exécutif travaille étroitement avec le secrétaire général sur les grandes décisions dans l'intervalle des trois réunions annuelles du Conseil. Il y a cinq ans, le président a choisi un thème clef comme priorité de son mandat, lequel fournit un point focal et un cadre aux priorités stratégiques de la Fédération. Le thème de la présidente actuelle, M^{me} Claudia Lux, est « À l'ordre du jour : les bibliothèques ».

Outre leur participation au Comité professionnel et au Conseil d'administration, les présidents des divisions coordonnent et présentent les travaux des sections au sein de leur division et se tiennent également au courant des priorités des programmes fondamentaux, dont beaucoup influencent le cours des choses et les modes de pensée. Par les programmes fondamentaux, lesquels attirent les membres, on s'efforce d'informer et d'influencer les adhérents et les organismes externes des principes de base, du rôle et de l'influence des bibliothèques et des services d'information. De plus en plus, le siège de La Haye essaie de renforcer sa capacité à fournir travaux de recherche, expertise et conseils nécessaires aux diri-

On peut se demander comment une organisation internationale peut travailler dans une seule langue, l'anglais, et représenter le monde des bibliothèques et de l'information.



geants et aux bénévoles sur les sujets faisant l'objet d'un intérêt constant : liberté d'accès à l'information et liberté d'expression, droits d'auteur et autres questions juridiques. D'autres groupes prennent la responsabilité de la préservation et de la conservation (avec une orientation croissante sur le monde numérique), des normes bibliographiques et du format Unimarc ainsi que du développement des bibliothèques des pays du tiers-monde (ALP), et du soutien et de la formation du personnel de leurs bibliothèques.

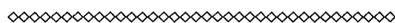
Ces dernières années, la priorité a été accordée aux questions de langue et de présence régionale. De fait, on peut se demander comment une organisation internationale peut travailler dans une seule langue, l'anglais, et représenter le monde des bibliothèques et de l'information. Lors du Congrès de Québec, des interprètes fourniront comme d'habitude une traduction simultanée durant les séances plénières et les grandes réunions professionnelles. Le bulletin apparaîtra en plusieurs langues. Il s'agit d'une tentative pour que les déclarations et documents importants soient traduits dans les langues courantes de la Fédération (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe). Les bureaux régionaux et les centres de langues locales ont également cherché, de la base au sommet, à échanger et à se coordonner pour augmenter l'efficacité de l'organisme en matière de communication ou de compréhension afin de parler au nom de toute la profession. L'Ifla, dont le siège social se situe aux Pays-Bas, avec une équipe réduite, dépend grandement du bénévolat, non seulement pour les activités des divisions et des sections, mais aussi pour les programmes fondamentaux et les activités régionales. Les occasions et les défis sont nombreux, mais les ressources sont limitées : droits d'adhésion et cotisations, revenus du Congrès, vente des publications et contributions de certains gouvernements, institutions et fondations. Le pays hôte est un fervent partisan du Congrès mondial des bibliothèques et de l'information. Aussi, des possibilités d'aide financière à des collègues qui ne peuvent se rendre sur les lieux du Congrès par leurs propres moyens sont-elles à l'étude.

Congrès annuel

Chaque année, les rumeurs circulent parmi ceux qui ont eu, antérieurement, le privilège d'assister à un Congrès de l'Ifla. L'excitation se révèle palpable au sujet du Congrès, de l'identité de la ville hôte, des manifestations culturelles et sociales symbolisant le pays d'accueil

4. Le site Web de l'IFLA : <http://www.cifla.asso.fr/accueilifla/accueilifla.htm>.

La Fédération a besoin d'une solide base de membres partout dans le monde : de nouvelles associations, des établissements et des personnes physiques.



et son peuple, du thème général et des orateurs de séances plénières, lesquels donnent le ton, de la profusion et de la diversité des séances thématiques, de l'occasion de rencontrer des amis de longue date ou de renouer des contacts, sans oublier le plaisir de se retrouver entre commensaux autour d'une bonne table.

Le lieu du Congrès de l'Ifla correspond souvent à une commémoration. C'est le cas en 2008. Participer à la célébration des quatre siècles d'existence de la ville de Québec a son attrait : les activités sociales et culturelles promettent d'être extraordinaires et d'évoquer non seulement le passé, mais aussi l'avenir. Le logotype et le thème choisis par le Comité consultatif national, « Bibliothèques sans frontières : naviguer vers une compréhension globale », touchent à la fois le passé et l'avenir, l'environnement immédiat et lointain. Tous largueront les amarres dans le port de Québec durant une semaine pour plonger dans l'histoire du Québec et du Canada, pour expérimenter l'interdépendance des sociétés et du monde. Afin de refléter les valeurs et les objectifs de la Fédération, les projets et le programme de la rencontre sont empreints d'optimisme. Les efforts et l'énergie des intervenants seront sans doute transmis aux participants afin qu'on puisse apprécier la diversité et les similarités des expériences professionnelles et communautaires.

Adhésion et inscription au Congrès à Québec

La Fédération a besoin d'une solide base de membres partout dans le monde : de nouvelles associations, des établissements et des personnes physiques. Actuellement, elle compte quelque 1 700 membres dans environ 150 pays. Pour agir à titre de porte-parole mondial des professionnels des bibliothèques et de l'information et de ses utilisateurs, l'Ifla aimerait augmenter le recrutement dans tous les pays.

Si on fait partie des spécialistes de l'information et des bibliothèques au Canada, on peut se demander à quel ensemble on appartient. Si, à titre d'exemple, on est membre individuel ou que sa bibliothèque adhère à l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (Asted), à la Canadian Library Association ou à l'Association des bibliothèques de l'Ontario, l'association ou l'établissement qui paye sa cotisation dispose du droit de vote. On peut participer au Congrès de la Fédération en indiquant le numéro de

membre de son association ou de son établissement au moment de l'inscription. On peut également devenir membre associé ou étudiant, bien que cela ne soit pas nécessaire pour s'inscrire au Congrès. On pourra même économiser en s'inscrivant tôt, en agissant comme bénévole ou en se limitant à une ou deux journées.

Contenu du Congrès

Que propose le Congrès ? Un programme alléchant incluant des manifestations sociales et culturelles, des plaisirs de table et des distractions, lequel offre l'occasion d'associer plaisir et travail tout en faisant du réseautage. Les séances plénières, conçues pour répondre à la fois aux intérêts de la profession et de la défense de différentes causes, seront présentées par des personnalités et de remarquables conférenciers canadiens qui, souvent, amorceront le débat général. Ils interviendront aussi lors d'autres séances. Il ne faut pas hésiter à prendre part aux réunions interactives animées et aux groupes de discussion, à se familiariser avec les changements technologiques, l'évolution des politiques, les sujets de l'heure et les pratiques recommandées dans son domaine qu'il s'agisse d'un type de bibliothèque, d'un thème particulier, d'une fonction spécialisée, d'un type de document, de l'enseignement et de la formation ou d'un thème transversal tel que l'alphabétisation et la lecture, la technologie, les statistiques et l'évaluation du rendement.

Pour soutenir le développement professionnel, faciliter le réseautage dans une ambiance agréable, les séances plénières et les séances thématiques sont complétées par d'autres activités. Certaines se tiennent à l'extérieur du centre de Congrès : au Parlement ou à l'Université, par exemple. Des visites de bibliothèques et des présentations par affiches sont prévues à l'heure du midi, le mardi et le mercredi. Ces dernières s'avèrent très enrichissantes, grâce aux échanges informels qui permettent de saisir l'énergie et l'esprit d'innovation de collègues. Et, bien évidemment, les visites d'une ville et des environs sont l'occasion de rencontrer des personnes venues de tous les horizons.

Si on assiste à son premier Congrès, on profitera de toutes ces possibilités, y compris la séance d'information destinée aux néophytes. On rencontrera le président et le personnel de l'Ifla et il ne faudra pas craindre de se présenter à eux ni à ses voisins.

Si on a déjà participé à d'autres congrès, on sera familier avec la salle d'exposition, les fournisseurs et les exposants. On rencontrera, cela est inévitable, de nouveaux visages et on vous présentera des réalisations récentes. Certains exposants parrainent plusieurs activités et distribuent des produits aux visiteurs. Comme ils font partie de l'industrie de l'information, il s'avère utile de connaître leurs marchés et leurs rôles. Le Congrès constitue une importante entreprise de l'Ifla, mais il fait bien davantage. Le Congrès québécois est l'occasion de faire un tour d'horizon.

Conclusion

La Fédération est une de ces organisations à laquelle on peut s'identifier et s'associer professionnellement. Les amateurs de voyage, prêts à mettre leurs talents et leur temps au service du mieux-être et du progrès international, doivent être conscients des coûts associés à l'adhésion, à la participation aux congrès et aux travaux des comités. Dans certains cas, une partie en sera défrayée par la bibliothèque ou l'association à laquelle on est affilié. Mais dans bien des cas, c'est à chacun d'assumer de tels coûts. Les avantages sont généralement intangibles, mais profondément gratifiants : le partage d'objectifs communs et la collaboration, les amitiés transfrontalières, une plus grande ouverture sur le travail et les valeurs exprimés selon les langues et les cultures. C'est aussi l'occasion de voyager et de se familiariser avec différentes cultures et paysages, au propre comme au figuré, l'occasion d'explorer, d'apprendre et de partager. Avec un soutien financier, on pourra devenir un expert international et apporter sa contribution par ses connaissances et sa compréhension.

Les membres canadiens de l'IFLA convient le milieu au Congrès de Québec, en grand nombre. Ils souhaitent que chacun se prépare et fasse valoir ses opinions et ses intérêts auprès des vétérans et des dirigeants, qu'on ciblera les thèmes les plus passionnants et qu'on assistera aux séances idoine. On pourra s'abonner à la liste de diffusion LISTSERV de la Fédération et à celle de son champ d'intérêt. Ce sera un bon moyen de prendre le pouls du Congrès et d'évaluer si l'IFLA est une organisation à laquelle on désire appartenir. Les Canadiens y sont associés depuis huit décennies. On peut espérer qu'on continuera à en voir les avantages et qu'on souhaitera encore contribuer à son avancement et à la conception des bibliothèques et des services d'information. ☐

Témoignage de l'auteur

Personnellement, je suis devenue une « accro » des congrès de l'Ifla lorsqu'on m'a demandé d'assister à un pré-congrès sur les bibliothèques scolaires, juste avant le Congrès de Barcelone (1993). Les congressistes ont passé cinq jours dans un petit village du voisinage. Après avoir discuté de bibliothèques scolaires, en avoir analysé les besoins, les faiblesses et les points forts, le groupe a décidé de collaborer à la rédaction de questionnaires et des politiques ou énoncés qui en découlent. De retour au Canada, j'ai collaboré avec deux personnes du Québec, M^{me} Paulette Bernhard et M^{me} Ann Galler, celle-ci aujourd'hui décédée, à la constitution de la base de recherche et à la publication du manifeste des bibliothèques scolaires de l'Ifla/Unesco. La tâche a été accomplie et le manifeste approuvé à la fin de la dernière décennie, à la suite d'un processus d'élaboration, de consultation, de révision et de discussion avec des représentants de tous les continents. L'administratrice générale de la Bibliothèque nationale du Canada à l'époque, M^{me} Marianne Scott, a soutenu cet effort, car elle était convaincue de l'importance de la maîtrise de l'information et de la contribution des professeurs-bibliothécaires ou des documentalistes pour la mise en place d'un programme efficace de bibliothèques scolaires. D'autres se sont mobilisés grâce à la participation à des congrès et à la reconnaissance qui découle du fait de travailler à l'échelon international sur les sujets qui passionnent la profession. On pourrait poser la question à M^{me} Suzanne Payette, à M. Réjean Savard ou à M^{me} Mouna Benslimane, celle-ci diplômée de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, qui vit et enseigne au Maroc.

**DOCUMENTATION
BIBLIOTHÈQUES**

**Volume 54
Numéro 1
janvier/mars 2008**

Index des annonceurs

Ifla	4
Société GRICS	30
Carr McLean Limited	34
Visard Solutions	2 ^e couv.
ASTED	3 ^e couv.
Ifla	4 ^e couv.